

# DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

**Location par convention d'occupation du domaine public d'un emplacement d'environ 50m2 situé avenue de la Plage, parcelle BD n°32.**

## CAHIER DES CHARGES

**Date limite de dépôt des dossiers : 04/12/2017 à 12h00**

**Article 1 – Objet de l'appel à candidatures**

**Article 2 – Durée de location et prix**

**Article 3 – condition de l'appel à candidature**

**Article 4 – présentation des candidatures**

**Article 5 – critères de jugements des candidatures**

**Article 6 – conditions d'envoi ou de remise des candidatures**

**Annexe 1 – plan de situation**

**Annexe 2 – règlement Uhp3**

## **Article 1 – Objet de l'appel à candidature**

Cet appel à candidature a pour objet l'occupation à titre précaire d'un emplacement d'environ 50m<sup>2</sup>, avenue de la Plage, sur la parcelle communale cadastrée section BD n°32, en vue de l'exploitation d'une activité de location de vélos et de leurs accessoires.

La parcelle Communale est mise à disposition nue, partiellement arborée, située en zone constructible, Uhp3 du Plan Local d'Urbanisme (règlement ci-joint).

Le Candidat devra déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaire au projet envisagé.

## **Article 2 – Durée de location et prix**

La durée de location sera de 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 non renouvelable par tacite reconduction. L'activité de location devra être visible sur site sur 7 mois minimum, entre mars et octobre, avec une période d'ouverture journalière obligatoire en juillet, août, pendant les vacances scolaires et les weekends.

Le candidat pourra proposer toute possibilité de continuité du service de location de vélos en dehors de ces périodes ci-dessus évoquées.

Le loyer sera de 4 000 euros par an, payable en 3 versements chaque année.

## **Article 3 - condition de l'appel à candidature**

Le cahier des charges est remis, sur demande, à chaque candidat, ou téléchargeable sur le site de la Commune d'ONDRES.

## **Article 4 – présentation des offres**

Chaque candidat aura à remettre un dossier de présentation générale décrivant sa proposition, son expérience dans le domaine du commerce, la partie technique (nombre de vélos, taille, type de location, entretien, ouverture, ...), une description de l'aspect esthétique et visuel de la structure (photos, vidéos, etc...), la grille tarifaires des services et prestations vendus, et son intégration dans la vie locale et l'environnement.

## **Article 5 – critères de jugements des offres**

- Pertinence du projet, adapté à l'image de la commune touristique ;
- Complémentarité avec les structures d'hébergements touristiques ;
- Le nombre et la qualité des vélos mis à disposition ;
- La répartition entre les vélos adulte, enfants et vélos électriques ;
- Les éléments tarifaires ;
- Les services proposés et l'adaptation à la vie communale ;
- La qualité et l'intégration des structures et aménagements (aspect esthétique, visuel et sonore)

- L'Adaptation à la démarche et à la politique éco-responsable de la Commune ;
- L'expérience du candidat.

### **Article 6 – conditions d'envoi ou de remise des offres**

Les candidats devront transmettre leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Commune d'ONDRES

Commission Communale Tourisme

Appel à candidatures

Location d'un emplacement d'environ 50m2 avenue de la Plage

Le pli devra être remis contre récépissé ou adressé par voie postale en recommandé avec accusé de réception, avant la date et l'heure limites indiquées sur la page de garde du présent document à :

Commune d'ONDRES

Commission Communale Tourisme

Hôtel de Ville

2189 avenue du 11 novembre 1918

40440 ONDRES

Les plis et mails qui seront transmis après la date et l'heure ne seront pas retenus.